



Contrat de prestations et descriptifs des prestations dans le domaine résidentiel

Contrat de prestations dans le domaine résidentiel

A. Généralités

- Contrat: garantie d'une fourniture de prestations et du développement de celles-ci adaptés aux objectifs et aux besoins, adéquats et d'un coût raisonnable

B. Organisation et fourniture de prestations

C. Finances

- Montant forfaitaire convenu pour chaque unité

D. Surveillance et controlling

- Controlling des prestations et des finances

E. Dispositions finales



Vue d'ensemble des prestations liées à un besoin particulier d'encouragement et de protection

Prestation résidentielle dans le domaine du handicap

Encadrement socio-pédagogique et hébergement en foyer scolaire spécialisé
(placement à plein temps ou à temps partiel)

Prestation pour enfants nécessitant une prise en charge dépassant le cadre ordinaire

Prise en charge «relais» de type résidentiel

Prestations de type résidentiel

Encadrement socio-pédagogique et hébergement en milieu ouvert

- Prise en charge de longue durée (en règle générale plus de six mois)
- Prise en charge de durée limitée (en règle générale moins de six mois; situations de crise ou d'urgence)

Encadrement socio-pédagogique et hébergement en milieu fermé

Placement dans des familles d'accueil

Suivi intensif dans le cadre d'un placement résidentiel

Prestations de type ambulatoire

Prestation ambulatoire associée à une prestation résidentielle

Suivi ambulatoire* (après la sortie de l'institution)

Prestations fournies dans le cadre d'un placement chez des parents nourriciers (PPP)

- Suivi socio-pédagogique dans le cadre d'une intervention de crise
- Suivi socio-pédagogique dans le cadre du placement durant la semaine
- Suivi socio-pédagogique dans le cadre du placement de longue durée
- Placement chez des parents nourriciers

Aides assimilables à une assistance

Structures d'accueil de jour socio-pédagogiques (SSP)

Soutien dans le cadre de l'exercice du droit de visite

- Accompagnement
- Passation de l'enfant

Aides de proximité

Soutien familial de proximité

- Encadrement familial socio-pédagogique
- Accompagnement intensif d'une famille (AIF)

* La prestation «suivi ambulatoire» des institutions résidentielles englobe les différentes formes de suivi ambulatoire que peut offrir l'institution. Cette prestation est fournie après la sortie de l'institution; en d'autres termes, la responsabilité de la garde dans le cas de suivi de mineurs n'incombe plus à l'institution, mais aux détenteurs de l'autorité parentale ou aux parents nourriciers.



Descriptif de la prestation



- Transparence
- Place centrale accordée à l'enfant
- Référence à des standards reconnus professionnellement
- Prestations: elles constituent les unités d'imputation dans la comptabilité analytique

➔ Actuellement, examen du descriptif de la prestation concernant le domaine résidentiel dans un groupe de travail largement représentatif

Prestation: encadrement socio-pédagogique et hébergement en milieu ouvert pour une longue période

Catalogue de prestations:

Aides fournies en mode résidentiel

Descriptif de la prestation:

Les enfants vivent dans l'institution et y sont encadrés et encouragés par des mesures de pédagogie sociale.

Informations supplémentaires sur la période de la prise en charge (p. ex. toute l'année, durant les jours ouvrés), les offres d'encadrement spécifiques (p. ex. assistance aux soins) et les programmes par étapes (p. ex. logements protégés, logements avec prestations de soins et d'assistance conformes aux critères de l'Office fédéral de la justice)

Objectifs supérieurs:

L'enfant est largement soutenu dans son développement aux plans émotionnel, social, intellectuel et physique. Une intégration sociale conforme à son âge est atteinte.

Destinataires de la prestation:

Les enfants qui ne peuvent pas vivre dans leur famille d'origine.

Indications, sexe, âge (âge minimal lors de l'admission, âge maximal lors de la sortie)

Objectif 1 de la prestation:

Les enfants progressent dans l'acquisition d'une forme d'indépendance dans les comportements sociaux, la communication et les domaines de la vie quotidienne. Ils sont à même de mener une réflexion sur leur situation personnelle et familiale.

Indicateur 1 pour l'objectif 1:

Comparaison longitudinale du plan d'encouragement standardisé > développement positif

Standard pour l'indicateur 1:


..... %

Indicateur 2 pour l'objectif 1:

Evolution du plan par étapes sur une période donnée

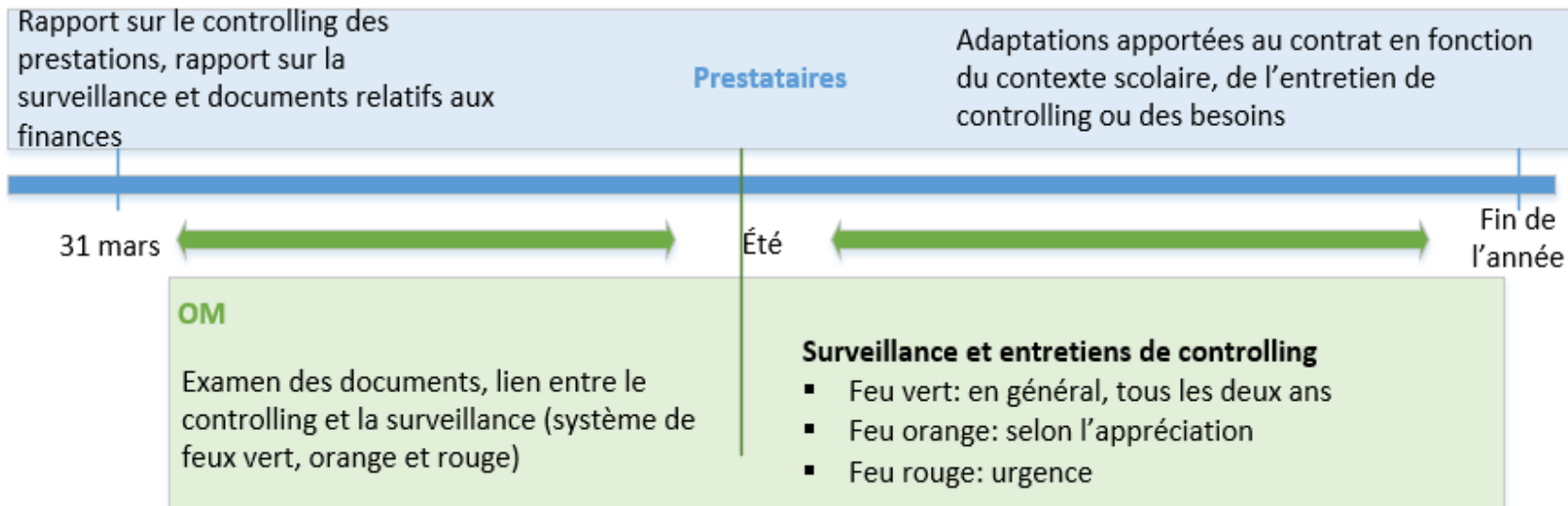
Controlling des prestations

- Controlling: se fonde sur les prestations fournies au cours de l'exercice
- Vérification de l'exécution des tâches prévues par le contrat de prestations: les différents objectifs inscrits dans le descriptif de la prestation ont-ils été atteints?
- Rapport sur d'éventuelles adaptations et des événements extraordinaires
- Examen des conditions de la reconnaissance

 Rapport sur l'exécution des tâches à rendre jusqu'au 31 mars 20XX, à rattacher au rapport sur la surveillance



Calendrier du controlling



Echelle des effets: garantie de la qualité et mesure de l'efficacité



Niveau de développement	Exemples
5. Efficace (fortes preuves empiriques)	Etudes d'efficacité, études quasi-expérimentales
4. Plausible (bonnes preuves empiriques)	Evaluation comparative, études
3. Effectif, sur un plan pratique (chiffres, matériel empirique)	Surveillance (p. ex. identification des seuils de rupture de la satisfaction)
2. Prometteur (fondé sur la théorie)	Bases théoriques de la méthode
1. Contraignant (objectifs)	Description des objectifs, procédure

Source: exposé de Tom van Yperen «Auf dem Weg zu einer evidenzbasierten Jugendhilfe» du 8 mars 2019

Rapport sur le controlling des prestations au 31 mars



Objectif de prestation (OP)			Rapport du prestataire			
Objectifs	Indicateurs	Standard	Evaluation (résultat)	Nombre d'enfants	Commentaire concernant d'éventuels écarts	Mesures prévues pour atteindre le standard convenu
OP 1: Les enfants progressent dans l'acquisition d'une forme d'indépendance dans les comportements sociaux, la communication et les domaines de la vie quotidienne.	Comparaison longitudinale du plan d'encouragement standardisé > développement positif	70 % de réactions positives parmi les enfants 75 % de réactions positives parmi les personnes détentrices de l'autorité parentale 75 % de réactions positives parmi les professionnels				
OP 2: L'enfant peut concevoir la relation qu'il souhaite entretenir avec sa famille d'origine. Cette dernière est intégrée à son processus de développement.	Réglementation, versée au dossier, des visites et des contacts entre l'enfant, sa famille d'origine et l'institution	Conclue dans les 30 jours pour 90 % des cas				

Evaluation du prestataire



Objectif de prestation (OP)			Enfants / cas				
Objectifs	Indicateurs	Standard	x	y	z	b	Total
OP 1: Les enfants progressent dans l'acquisition d'une forme d'indépendance dans les comportements sociaux, la communication et les domaines de la vie quotidienne.	Comparaison longitudinale du plan d'encouragement standardisé > développement positif	70 % de réactions positives parmi les enfants 75 % de réactions positives parmi les personnes détentrices de l'autorité parentale 75 % de réactions positives parmi les professionnels					62 % E 73 % AP 80 % P
OP 2: L'enfant peut concevoir la relation qu'il souhaite entretenir avec sa famille d'origine. Cette dernière est intégrée à son processus de développement.	Réglementation, versée au dossier, des visites et des contacts entre l'enfant, sa famille d'origine et l'institution	Conclue dans les 30 jours pour 90 % des cas	oui	non	oui	oui	75 %

Rapport sur le controlling des prestations au 31 mars



Objectif de prestation (OP)			Rapport du prestataire			
Objectifs	Indicateurs	Standard	Evaluation (résultat)	Nombre d'enfants	Commentaire sur d'éventuels écarts	Mesures prévues pour atteindre le standard convenu
OP 1: Les enfants progressent dans l'acquisition d'une forme d'indépendance dans les comportements sociaux, la communication et les domaines de la vie quotidienne.	Comparaison longitudinale du plan d'encouragement standardisé > développement positif	70 % de réactions positives parmi les enfants	62 % E	20	xxxxx	Adapter le standard à xx %
		75 % de réactions positives parmi les personnes détentrices de l'autorité parentale	73 % AP			
		75 % de réactions positives parmi les professionnels	80 % P			
OP 2: L'enfant peut concevoir la relation qu'il souhaite entretenir avec sa famille d'origine. Cette dernière est intégrée à son processus de développement.	Réglementation, versée au dossier, des visites et des contacts entre l'enfant, sa famille d'origine et l'institution	Conclue dans les 30 jours pour 90 % des cas	75 %			

1. Reconnaissons-nous le résultat?
2. En sommes-nous satisfaits?
3. Comment l'expliquons-nous?
4. Que souhaitons-nous modifier?

Mener une réflexion et apprendre afin d'obtenir de meilleurs résultats

Controlling des prestations: bilan

- Le controlling porte sur la fourniture quantitative et qualitative des prestations conformément au descriptif.
 - Dans quelle mesure les différentes bases de connaissances (données empiriques, connaissances spécifiques et expériences) sont-elles utilisées?
 - La qualité doit être développée dans le cadre d'un processus d'apprentissage permanent fondé sur la réflexion menée au sujet des résultats.
 - Un examen porte sur la possibilité et la façon d'obtenir de meilleurs résultats (les méthodes sont considérées comme des vecteurs).
- ➔ Suivi des résultats et processus d'apprentissage au sein de l'organisation
- ➔ Descriptif des prestations: base du développement de la qualité, de manière interne comme externe

